



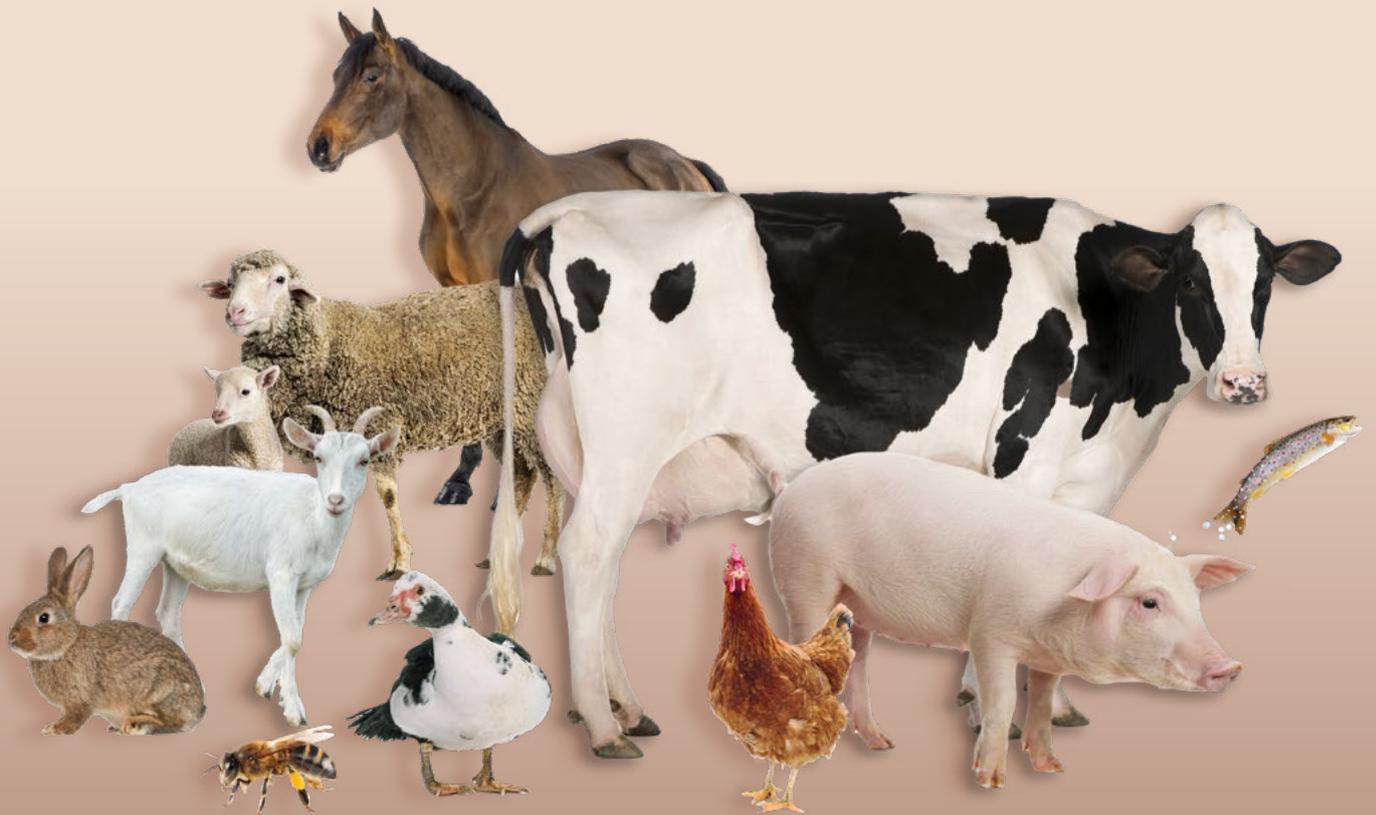
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

Assises du sanitaire animal

30 janvier 2025



A lors que les filières avicoles ont subi récemment les conséquences sanitaires et économiques de l'Influenza aviaire hautement pathogène, les filières d'élevages ruminants doivent faire face aujourd'hui à l'extension des maladies vectorielles telles que la maladie hémorragique épizootique ou la fièvre catarrhale ovine, tandis que la filière porcine se prépare au risque d'introduction de la fièvre porcine africaine qui sévit en Italie, en Allemagne et en Europe centrale. Au-delà de ces maladies, la ré-émergence de la fièvre aphteuse en Allemagne, en ce début d'année, confirme la nécessité de maintenir une vigilance constante.

À cette évolution de la situation sanitaire de la Ferme France, s'ajoutent les nouvelles menaces auxquelles l'ensemble des élevages français peut être exposé dans ce contexte de changement climatique et d'amplification des échanges mondiaux. Ce contexte m'a convaincue que nous devons réinterroger nos organisations et les moyens à mobiliser dans la prévention et la lutte contre les maladies animales.

Notre système sanitaire est à ce jour fondé sur le modèle des États généraux du sanitaire conduits voici une quinzaine d'années, complété de différents dispositifs visant à l'améliorer.

Sans ignorer nos acquis, et tout en s'inscrivant dans le cadre réglementaire européen régi par la loi de santé animale, il convient désormais de conduire une réflexion de fond sur notre système sanitaire pour le rénover et ainsi répondre plus efficacement aux crises sanitaires.



Un premier temps de diagnostic a été mené en concertation étroite avec les acteurs avec un focus particulier sur les filières les plus impactées, au regard des risques sanitaires qui les exposent, avec l'appui du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux. Aujourd'hui, ce sont toutes les filières qui sont conviées à définir les futurs « contrats sanitaires de filières » associant amont et aval et clarifiant les rôles de tous les acteurs, dont l'État, face aux différentes maladies.

Ces assises du sanitaire animal que nous lançons aujourd'hui ont vocation à préparer ensemble l'avenir, en ciblant un déploiement au plus tard en 2026 pour une gouvernance améliorée, un financement rénové, la valorisation de solutions innovantes, un engagement collectif en faveur de la Ferme France et de notre souveraineté alimentaire.

Annie Genevard,
ministre de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire

Évolution des risques sanitaires en France et en Europe

1990

2025

Fin des années 1990 : gestion de la fin de l'éradication des grandes maladies animales (tuberculose, brucellose, peste porcine classique, fièvre aphteuse, rage...).

Une émergence tous les 5 à 10 ans : vache folle, rhinotrachéite de la dinde, syndrome dysgénésique et respiratoire porcin, maladie d'amaigrissement du porcelet... Gestion par l'éradication et/ou la vaccination classique et par les antibiotiques.

Depuis le début des années 2000 : risque de réémergence de ces maladies et multiplication des émergences, parfois plusieurs la même année (fièvre catarrhale ovine, virus Schmallerberg, maladie hémorragique épizootique, Influenza aviaire hautement pathogène, peste porcine africaine...).

Risque zoonotique de plus en plus fort : Covid-19, gripes...

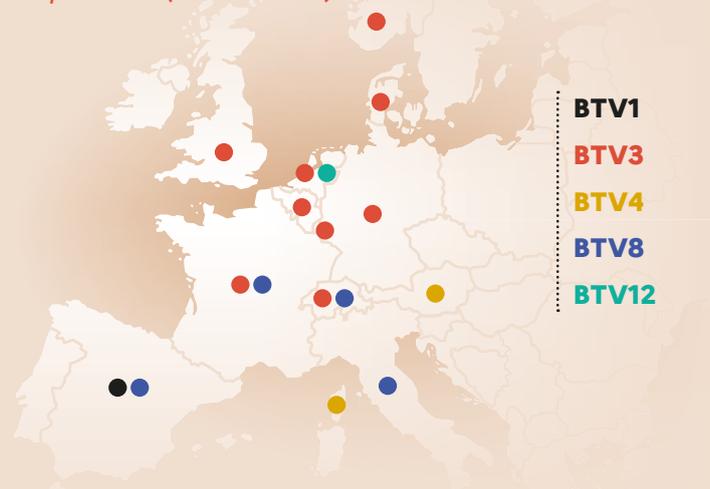
Outre-mer : des spécificités à surveiller



Chaque département et territoire d'outre-mer présente ses spécificités : climat, maladies endémiques et présentes dans les pays voisins, biodiversité végétale et animale, vecteurs... Ces particularités créent des vulnérabilités propres à chaque territoire. D'où la nécessité de travaux de recherche et de dispositifs de surveillance déployés dans les outre-mer français, ainsi que de programmes et moyens de lutte spécifiques.

Maladies vectorielles : l'exemple de la fièvre catarrhale ovine

Présence des différentes souches BTV de fièvre catarrhale ovine en France et à proximité (octobre 2024)



La faune sauvage : victime et vecteur de maladies



La fièvre porcine africaine est présente chez les sangliers en Europe de l'Est, en Allemagne, dans le Nord de l'Italie.



L'Influenza aviaire hautement pathogène circule le long des couloirs de migrations des oiseaux.



Risques nouveaux liés aux transmissions inter-espèces (zoonotiques), avec des risques pour la conservation d'espèces dans certains territoires. Exemple : Influenza aviaire sur éléphants de mer et manchots dans les terres australes françaises.

Ferme France : des élevages en évolution

390 000

exploitations
agricoles

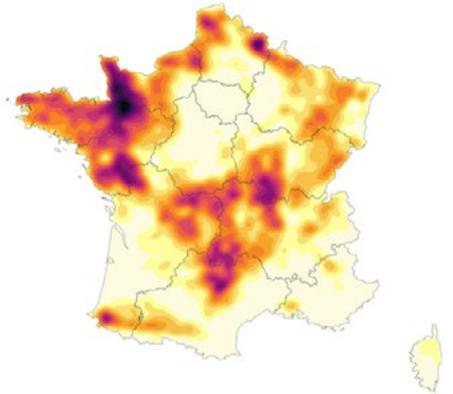
145 000

exploitations
sont consacrées
à l'élevage **soit 37%**

-24%

d'exploitations consacrées
à l'élevage en 10 ans
2010-2020

Répartition de l'élevage
sur le territoire
métropolitain en 2020

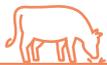


Évolution 2010-2020

48 000

-15 000

bovins viande



35 000

-13 000

bovins lait



35 000

-20 000

ovins, caprins & autres



19 000

-10 000

porcins volailles



8 000

-9 000

bovins mixte



Source : Agreste Graph'agri.

Le cheptel en 2022

17 000 000

bovins



12 000 000

porcins



7 000 000

ovins



1 300 000

caprins



143 000 000

volailles de chair



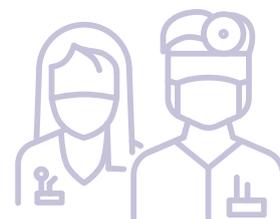
Source : Agreste Graph'agri.

Densité
de vaches laitières
au km² en 2022



Source : Agreste recensement agricole 2020.

En 2023, **21 494 vétérinaires** sont inscrits à l'Ordre des vétérinaires.
 Le Conseil national de l'ordre estime le besoin en vétérinaires praticiens à **1 400 par an**.
 Un peu moins de **1 200 vétérinaires** s'inscrivent chaque année au tableau de l'Ordre.



Pratique de la vaccination en élevage (en % des élevages)

96%

porcins naisseurs engraisseurs



79%

volailles



56%

ovins



53%

bovins



44%

caprins



27%

porcins engraissement



Source : Agreste Graph'agri.

Revenu des éleveurs

(moyenne 2000-2023, par unité de travail agricole non salariée)

53 500 €
porcins



36 800 €
volailles



31 500 €
bovins lait



29 800 €
bovins mixte



22 300 €
ovins, caprins



21 300 €
bovins viande



Renouvellement des générations d'éleveurs

(taux de remplacement des actifs non-salariés)

109%
ovins, caprins

100%
élevage hors-sol

50%
bovins viande

40%
bovins lait

79%
ensemble de l'agriculture

Sources : IDELE d'après MSA.

Sources : SSP-RICA France métropolitaine 2010-2023 / Traitement INRAE, SMART.

Méthode et objectifs des Assises

Les Assises du sanitaire animal aboutiront, d'ici à la fin d'année 2025, à la signature de contrats sanitaires de filières. Ces contrats, engageant à la fois les différents maillons de chaque filière (amont et aval), et les services de l'État, devront notamment prévoir le renforcement de la surveillance dans les élevages, en intégrant davantage les enjeux de santé publique, les modalités de prévention, dont le renforcement de la biosécurité, la mise en œuvre de campagne de vaccination ainsi que les modalités de lutte en précisant le rôle de chacun et les voies de financement. Pour y parvenir, la méthode suivante a été retenue.

17
décembre
2024

→

10
janvier
2025

15-17
janvier
2025

30
janvier
2025

À partir
de février
2025

Printemps
2025

Fin 2025

Appel à contributions des organisations professionnelles

Le 17 décembre, les différentes filières ont été invitées à contribuer à la préparation des assises du sanitaire animal. Les contributions ont été structurées autour de sept thématiques-clés : gouvernance, financement, prévention, surveillance, lutte, anticipation, souveraineté.

L'objectif : construire une évaluation partagée du système sanitaire français basée sur la méthode AFOM : Atouts / Faiblesses / Opportunités / Menaces.

Réunion des groupes de travail

Le résultat de cette concertation a été analysé lors de groupes de travail organisés mi-janvier. Quatre groupes ont été constitués (voir annexe) : filières ruminants, filières porcines, filières volailles, et un groupe de réflexion transversal.

Lancement des Assises du sanitaire animal

L'ensemble des filières et opérateurs se réunissent pour la journée de lancement des Assises du sanitaire animal, le 30 janvier 2025, au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Préparation des contrats sanitaires de filières

Des ateliers transversaux seront organisés afin d'établir un socle commun ciblant notamment l'amélioration de la gouvernance de l'organisation sanitaire au niveau national. De ce travail émanera une base partagée sur laquelle les filières pourront s'appuyer pour concevoir les contrats sanitaires de filière.

Premiers jalons

Réunion du Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (CNOPSAV), parlement du sanitaire, avec l'ensemble des parties prenantes.

Signature des contrats sanitaires de chaque filière.

Assises du sanitaire animal

Un esprit et des objectifs

- Créer les conditions d'un engagement collectif, constructif.
- Susciter des contributions sur la base d'un état des lieux partagé.
- Recueillir tous les points de vue.
- S'appuyer sur le système sanitaire français issu des États généraux du sanitaire.
- Identifier les adaptations et/ou les rénovations à conduire ensemble.
- Les rassembler et s'engager dans des contrats sanitaires de filières.
- Ne pas limiter les périmètres, ni rechercher d'office une harmonisation des filières.
- Organiser les travaux appropriés à cette fin.

Conclusion des travaux préparatoires : diagnostic partagé du système sanitaire français

Les premiers enseignements tirés de la phase de concertation initiée le 17 décembre, et clôturée à la mi-janvier, sont une base sur laquelle les travaux des Assises du sanitaire animal seront menés dans les prochains mois. Une synthèse, pour chacun des groupes de travail, a été réalisée. Elle souligne la nécessité d'un effort collectif et concerté pour moderniser le système sanitaire français et répondre aux enjeux spécifiques des différentes filières et renforcer leur résilience.

Diagnostic « transversal »

Le système sanitaire français repose sur un ancrage territorial solide associant vétérinaires, éleveurs, laboratoires, services de l'État et réseaux d'épidémiosurveillance. Les outils de diagnostic et les vaccins disponibles renforcent la biosécurité et la prévention. Toutefois, des faiblesses ont été identifiées : un manque de moyens humains, un délitement du maillage vétérinaire, un manque d'interconnexion des bases de données existantes, des difficultés à mobiliser certains acteurs, comme les petits détenteurs. Le modèle sanitaire est globalement confronté à des faiblesses structurelles, qui conduisent à la saturation rapide des dispositifs de gestion en cas de crise majeure. Les opportunités identifiées s'inscrivent dans une approche globale, « une seule santé », qui intègre la santé humaine, animale et environnementale, en renforçant la coopération européenne et en intégrant les facteurs environnementaux dans les stratégies sanitaires. Le développement des technologies numériques et la promotion de la recherche sont identifiés comme des priorités pour anticiper les crises.

Cependant, les menaces liées au dérèglement climatique, à la mondialisation et à la gestion de la faune sauvage posent des défis croissants. Dans ce contexte, il est essentiel de clarifier les responsabilités des différents acteurs et de développer un financement pérenne.

Filières « porc »



Les filières porcines bénéficient d'une structuration forte facilitant la mise en

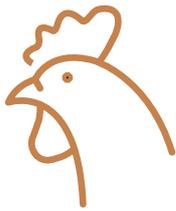
œuvre des plans d'action, d'un réseau de biosécurité performant. Cependant, les éleveurs indépendants et en zones de faible densité sont difficilement mobilisables.

Un enjeu majeur concerne la régulation des populations de sangliers, essentielle pour limiter la propagation de maladies comme la fièvre porcine africaine (PPA). La dépendance de la filière à l'export est à la fois une opportunité et une source de vulnérabilité, nécessitant une gestion sanitaire rigoureuse pour préserver la compétitivité et les marchés.

41

C'est le nombre d'organisations professionnelles agricoles ayant apporté leur contribution en amont du lancement des Assises du sanitaire animal. Ces contributions ont été analysées dans un ou plusieurs groupes de travail, aboutissant à cette ventilation : 30 contributions pour le groupe « transversal », 20 pour le groupe « ruminants », 17 pour le groupe « porc », 19 pour le groupe « volailles ».

Filières « volailles »



Les filières volailles sont marquées par une grande diversité de systèmes de production et d'espèces. Des avancées notables

ont été réalisées, notamment avec la vaccination obligatoire contre l'IAHP pour les canards et le renforcement de la biosécurité. Cependant, la faible observance de ces mesures par certains acteurs et le manque de recensement des petits détenteurs représentent des défis significatifs.

Enfin, la fragilité économique des producteurs, accentuée par la concurrence internationale, menace la résilience de la filière.

Filières « ruminants »



La gouvernance des filières souffre de représentativité incomplète et inégale. Les opportunités

incluent une meilleure coopération européenne et une valorisation des retours d'expérience, tandis que le manque de ressources (humaines, technologique et financières) et la pression réglementaire sont des menaces. Face à l'accroissement des dangers sanitaires, la prévention et la surveillance doivent se renforcer pour limiter les impacts économiques.

Une attention spécifique est à accorder à la filière ovine afin de trouver des solutions adaptées à son modèle économique et à la préservation de son avenir.

Annexe

Composition des différents groupes de travail.

Groupe de travail « transversal »

ADILVA - Association directeurs et cadres de laboratoires publics vétérinaires d'analyses

AFLABV - Association française des laboratoires d'analyses de biologie vétérinaire

ANSES - Agence nationale de sécurité sanitaire

ANSP - Association nationale sanitaire porcine

ANVOL – Interprofession de la volaille de chair

Chambres d'agriculture France

Chasseurs de France

CIFOG - Comité Interprofessionnel des Palmipèdes à Foie Gras

CNOV - Conseil national de l'Ordre des vétérinaires

Confédération Paysanne

Coordination rurale

Culture viande

Eliance Fédération - des entreprises au service des éleveurs

FFCB - Fédération française des commerçants en bestiaux

FMSE - Fonds national agricole de mutualisation du risque sanitaire et environnemental

FNB - Fédération nationale bovine

FNC - Fédération nationale du cheval

FNPL - Fédération nationale des producteurs de lait

FNSEA - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

FSVF - Fédération des syndicats vétérinaires français

GDS France – Groupements de défenses sanitaires

GHN - Groupement hippique national

INAPORC - Interprofession nationale porcine

Interbev

Jeunes Agriculteurs

La Coopération Agricole

Races de France

SDVF - Syndicat De la Vitellerie Française

SIFCO – Syndicat des industries françaises des coproduits

SIMV - Syndicat de l'industrie du médicament et diagnostic vétérinaires

SNGTV - Société nationale des groupements techniques vétérinaires

SNIA - Syndicat national de l'industrie de la nutrition animale

SNVEL - Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral

Groupe de travail « porc »

ADILVA - Association directeurs et cadres de laboratoires publics vétérinaires d'analyses

AFLABV - Association française des laboratoires d'analyses de biologie vétérinaire

ANSES - Agence nationale de sécurité sanitaire

ANSP - Association nationale sanitaire porcine

Chambres d'agriculture France

CNOV - Conseil national de l'Ordre des vétérinaires

Confédération Paysanne

Coordination Rurale

Culture viande

FNP - Fédération nationale porcine

FNSEA - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

FSVF - Fédération des syndicats vétérinaires français

GDS France – Groupements de défense sanitaire

INAPORC - Interprofession nationale porcine

Jeunes Agriculteurs

La Coopération Agricole

SIMV - Syndicat de l'industrie du médicament et diagnostic vétérinaires

SNGTV - Société nationale des groupements techniques vétérinaires

SNVECO - Syndicat national des vétérinaires conseils

SNVEL - Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral

Groupe de travail « volailles »

ADILVA - Association directeurs et cadres de laboratoires publics vétérinaires d'analyses

ANSES - Agence nationale de sécurité sanitaire

ANVOL – Interprofession de la volaille de chair

Chambres d'agriculture France

CFA – Confédération française de l'aviiculture

CIFOG - Comité Interprofessionnel des Palmipèdes à Foie Gras

Coordination Rurale

FNSEA - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

GDS France – Groupements de défenses sanitaires

La Coopération Agricole

SIMV - Syndicat de l'industrie du médicament et diagnostic vétérinaires

SNA - Syndicat National des Accouveurs

SNVECO - Syndicat national des vétérinaires conseils

SNVEL - Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral

CNPO – Comité national pour la promotion de l'œuf

Confédération paysanne

FSVF - Fédération des syndicats vétérinaires français

SNGTV - Société nationale des groupements techniques vétérinaires

Groupe de travail « ruminants »

ADILVA - Association directeurs et cadres de laboratoires publics vétérinaires d'analyses

AFLABV - Association française des laboratoires d'analyses de biologie vétérinaire

ANSES - Agence nationale de sécurité sanitaire

Chambres d'agriculture France

CNOV - Conseil national de l'Ordre des vétérinaires

Confédération Paysanne

Coordination Rurale

Culture Viande

FFCB - Fédération française des commerçants en bestiaux

FNB - Fédération nationale bovine

FNC - Fédération nationale du cheval

FNEC - Fédération nationale des éleveurs de chèvres

FNO - Fédération nationale ovine

FNPL - Fédération nationale des producteurs de lait

FNSEA - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

FSVF - Fédération des syndicats vétérinaires français

GDS France – Groupements de défenses sanitaires

GHN - Groupement hippique national

IDELE – Institut de l'élevage

Interbev

Jeunes Agriculteurs

La Coopération Agricole

Races de France

SIFCO – Syndicat des industries françaises des coproduits

SIMV - Syndicat de l'industrie du médicament et diagnostic vétérinaires

SNGTV - Société nationale des groupements techniques vétérinaires

SNVEL - Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral

SNVECO - Syndicat national des vétérinaires conseils

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

SUIVEZ-NOUS

agriculture.gouv.fr

